

CONSEIL COMMUNAUTAIRE DU 02 mars 2021

Le Conseil Communautaire, convoqué par lettre en date du 22 février 2021 s'est réuni le 02 mars 2021, à 19 heures 30, à la Salle du Gentieg à Janzé sous la Présidence de Luc GALLARD, Président de Roche aux Fées Communauté.

Secrétaire de séance : Bruno PELLETIER, Conseiller communautaire de Brie

Etaient présents :

AMANLIS	M Philippe ARONDEL, M Loïc GODET (excepté DCC21-005)
ARBRISSEL	M Thomas BARDY
BOISTRUDAN	MME Anne RENAULT
BRIE	M M Bruno PELLETIER
CHELUN	M Christian SORIEUX
COËSMES	MME Marie Christine ATHANASE, M Luc GALLARD
EANCE	M Raymond SOULAS
ESSE	M Joseph GESLIN
FORGES LA FORET	M Yves BOULET
JANZE	MME Elisabeth BARRE VILLENEUVE, M Jean-Paul BOTREL, MME Isabelle CEZE, M François GOISET, M Jonathan HOUILLOT, Thérèse MOREAU, M Pierric MOREL, M Hubert PARIS, MME Martine PIGEON
LE THEIL-DE-BRETAGNE	M Hubert BLANCHARD, M Benoît CLEMENT
MARCILLE-ROBERT	MME Isabelle COLAS, M Laurent DIVAY
MARTIGNE-FERCHAUD	MME Chrystelle BADOUD, MME Véronique BREMOND M Patrick HENRY
RETIERS	M Joseph BOUE, MME Annick PERON, MME Isabelle ROLLAND, MME Véronique RUPIN
SAINTE-COLOMBE. THOURIE	MME Nelly MALNOE M Daniel BORDIER, M Eric WINTER

Etaient excusés :

BRIE	M Patrick ROBERT (<i>donne pouvoir à M Bruno PELLETIER</i>)
ESSE	MME Séverine RAISON (<i>donne pouvoir à M Joseph GESLIN</i>)
JANZE	M Dominique CORNILLAUD MME Anne JOULAIN (<i>donne pouvoir à Mme Martine PIGEON</i>)
MARTIGNE-FERCHAUD	M Alain MALOEUVRE
RETIERS	M Benoît LUGAND (<i>donne pouvoir à M Joseph BOUE</i>) M Thierry RESTIF (<i>donne pouvoir à MME Annick PERON</i>)

Etaient absents :

AMANLIS	MME Mireille COLLEAUX
LE THEIL-DE-BRETAGNE	MME Graziella VALLEE

COMPTE-RENDU DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE DU 02 mars 2021

ORDRE DU JOUR

1.	ASSOCIATIONS
✓	VOTE DES SUBVENTIONS 2021 AUX ASSOCIATIONS
2.	FINANCES
✓	PROSPECTIVE 2021/2027 ET ORIENTATIONS BUDGETAIRES 2021
3.	ACCESSIBILITE
✓	OCTROI ET VERSEMENT D'UN FONDS DE CONCOURS A LA COMMUNE DE MARTIGNE-FERCHAUD POUR LA MISE EN ACCESSIBILITE DE PLACES DE PARKING D'UN ETABLISSEMENT RECEVANT DU PUBLIC
4.	ECONOMIE
✓	SERVICES DE LA CANOPEE - ESPACE DE TRAVAIL COLLABORATIF COMMUNAUTAIRE - TARIFICATIONS ET PRESTATIONS COMPLEMENTAIRES
✓	PROJET CAMPUS DES METIERS FOUGERES-VITRE INDUSTRIE – ATTRIBUTION DE SUBVENTIONS A LA CHAMBRE DU COMMERCE ET DE L'INDUSRIE D'ILLE-ET-VILAINE POUR LE COFINANCEMENT D'UN POSTE DE CHARGE DE MISSION
✓	PROJET CAMPUS DES METIERS FOUGERES-VITRE INDUSTRIE : ENGAGEMENT FINANCIER DE ROCHE AUX FEES COMMUNAUTE DANS LE CADRE DU DEPOT D'UNE CANDIDATURE A L'APPEL A PROJET « PIA3 » - PROGRAMME D'INVESTISSEMENT AVENIR POUR LA PERIODE 2020 – 2023
5.	ENERGIE
✓	DESIGNATION D'UN REPRESENTANT A LA COMMISSION CONSULTATIVE PARITAIRE DE L'ENERGIE DU SYNDICAT D'ENERGIE D'ILLE-ET-VILAINE
✓	PRESENTATION DU RAPPORT ANNUEL D'ACTIVITE 2019/2020 DU SERVICE PUBLIC LOCAL DE PRODUCTION, TRANSPORT ET DISTRIBUTION D'ENERGIE CALORIFIQUE DE ROCHE AUX FEES COMMUNAUTE - DELEGATION DE SERVICE PUBLIC RESEAU CHALEUR SILVA
6.	TRANSITION ECOLOGIQUE
✓	ADHESION A L'ASSOCIATION ABIBOIS
✓	DÉSIGNATION DES ÉLUS APPELÉS À SIÉGER AU COMITÉ TERRITORIAL DE L'UNITE EST DE L'EPTB VILAINE
7.	TOURISME
✓	MANIFESTATIONS 2021 : VALIDATION DE LA PROGRAMMATION ET FIXATION DES TARIFS
✓	REMBOURSEMENT A BRETAGNE-PORTE DE LOIRE COMMUNAUTE DES CHARGES SOCIALES 2020 DE L'AGENT PLACE EN SURNOMBRE
8.	SPORTS
✓	VOTE D'UNE SUBVENTION D'AIDE A L'EMPLOI 2020/2021 A LA SECTION BASKET-BALL DES VOLONTAIRES JANZEENS

DELIBERATIONS

*LES DELIBERATIONS COMPLETES ET LES ANNEXES PEUVENT ETRE CONSULTÉES
AU SIEGE DE LA COMMUNAUTE DE COMMUNES*

MAISON DU DEVELOPPEMENT - 16 RUE LOUIS PASTEUR – 35240 RETIERS

ASSOCIATIONS

DCC21-001

VOTE DES SUBVENTIONS 2021 AUX ASSOCIATIONS

Le Conseil Communautaire décide à l'unanimité des votants (Mme Isabelle ROLLAND ne prend pas part au vote) :

- ◆ *D'attribuer les subventions aux associations pour 2021 conformément aux montants figurant dans le tableau ci-annexé représentant un montant de :*
 - *526 897 € (subventions de fonctionnement) dont 1 500 € mis en réserve en cas d'imprévus à imputer à l'article 6574 ;*
 - *36 645 € à la commune de Janzé (fonds de concours) imputé à l'article 657341/421.*

- ◆ *D'autoriser le Président à signer tout document y afférent.*

FINANCES

DCC21-002

PROSPECTIVE 2021/2027 ET ORIENTATIONS BUDGETAIRES 2021

Le Conseil Communautaire décide à l'unanimité des suffrages exprimés :

- ◆ *De prendre acte de la prospective financière 2021/2027 et des orientations budgétaires 2021, et plus particulièrement pour permettre le financement de la Programmation pluriannuelle d'investissement et les services offerts à la population de prévoir :*
 - ✓ *La création d'une taxe GEMAPI à compter de 2022. Montant à fixer ultérieurement,*
 - ✓ *la limitation de la croissance des charges de fonctionnement à 1%/an à compter de 2022,*
 - ✓ *de ramener la hausse de l'enveloppe de la DSC à 1% à compter de 2021,*
 - ✓ *de ne pas prévoir de hausse du taux de la TFPB,*
 - ✓ *la limitation du montant de l'investissement à 2M€/an en moyenne,*
 - ✓ *la limitation de l'enveloppe des nouveaux fonds de concours octroyés aux communes et des subventions d'investissement aux particuliers/associations à 690 K€ à compter de 2021.*

- ◆ De préparer le budget primitif 2021 sur la base des orientations budgétaires précitées, avec :
 - ✓ Un maintien du **taux de CFE (cotisation foncière des entreprises) au même niveau que celui de 2020, soit 24.93%**,
 - ✓ Le **maintien des taux des taxes ménages au niveau de ceux de 2020**,
 - ✓ Une enveloppe de **1 021 215 € (1 011 104 € en 2020, +1%) affectée à la dotation de solidarité communautaire qui sera reversée aux communes en 2021.**
- ◆ D'approuver le rapport 2021 sur l'évolution prévisionnelle et l'exécution des dépenses de personnel, des rémunérations, des avantages en nature et du temps de travail.

ACCESSIBILITE

DCC21-003

OCTROI ET VERSEMENT D'UN FONDS DE CONCOURS A LA COMMUNE DE MARTIGNE-FERCHAUD POUR LA MISE EN ACCESSIBILITE DE PLACES DE PARKING D'UN ETABLISSEMENT RECEVANT DU PUBLIC

Le Conseil Communautaire décide à l'unanimité :

- ◆ D'octroyer un **fonds de concours** à la commune de **MARTIGNE-FERCHAUD** d'un montant de **1 644,00€** pour la mise en accessibilité des places de parking PMR sur les bâtiments ERP,
- ◆ D'autoriser le Président à signer tout document y afférent.

ECONOMIE

DCC21-004

SERVICES DE LA CANOPEE - ESPACE DE TRAVAIL COLLABORATIF COMMUNAUTAIRE - TARIFICATIONS ET PRESTATIONS COMPLEMENTAIRES

Le Conseil Communautaire décide à l'unanimité :

- ◆ D'approuver la tarification modifiée telle que proposée ci-dessous,

Capacité d'accueil	Formule demi-journée	Formule journée
12 Personnes	80 € HT	120 € HT (au lieu de 140)
20 Personnes	100 € HT (au lieu de 120)	160 € HT (au lieu de 210)
Tarif pour les Partenaires	Mise à disposition gratuite (sous convention)	Mise à disposition gratuite (sous convention)

- ◆ D'approuver la gratuité d'utilisation des espaces en open-space pour les étudiants scolarisés post-baccalauréat jusqu'au 30 avril 2021,
- ◆ D'autoriser le Président à signer tous documents y afférent.

ECONOMIE

DCC21-005

PROJET CAMPUS DES METIERS FOUGERES-VITRE INDUSTRIE – ATTRIBUTION DE SUBVENTIONS A LA CHAMBRE DU COMMERCE ET DE L'INDUSTRIE D'ILLE-ET-VILAINE POUR LE COFINANCEMENT D'UN POSTE DE CHARGE DE MISSION

Le Conseil Communautaire décide à l'unanimité :

- ◆ *D'attribuer une subvention de 3 500€ à la Chambre du commerce et de l'industrie d'Ille-et-Vilaine pour cofinancer la continuité du poste de chef de projet, sur une durée de 6 mois, couvrant ainsi la quote-part de Roche aux Fées Communauté sur la période 2018-2019,*
- ◆ *D'attribuer une subvention de 6 000€ à la Chambre du commerce et de l'industrie d'Ille-et-Vilaine pour cofinancer la continuité du poste de chef de projet pour l'année 2020,*
- ◆ *D'autoriser le Président à signer tout document y afférent.*

ECONOMIE

DCC21-006

PROJET CAMPUS DES METIERS FOUGERES-VITRE INDUSTRIE : ENGAGEMENT FINANCIER DE ROCHE AUX FEES COMMUNAUTE DANS LE CADRE DU DEPOT D'UNE CANDIDATURE A L'APPEL A PROJET « PIA3 » - PROGRAMME D'INVESTISSEMENT AVENIR POUR LA PERIODE 2020 – 2023

Le Conseil Communautaire décide à l'unanimité :

- ◆ *D'accorder un **soutien financier à hauteur maximale de 100 000€ sur trois ans**, au titre des projets que prévoit d'inscrire l'association « Campus des Métiers Fougères-Vitré Industrie », ainsi que ses partenaires, dans le dossier de candidatures à l'appel à projet « PIA3 » étant précisé que celui-ci est conditionné à l'engagement financier de l'Etat, du Conseil régional de Bretagne, ainsi que des trois autres EPCL de l'arrondissement.*
- ◆ *De préciser que par délibération, le Conseil communautaire demande à ce que les modalités de financement relatives à ce soutien financier fassent l'objet d'une convention de financement.*
- ◆ *D'autoriser le Président à signer tous les documents y afférent.*

ENERGIE

DCC21-007

DESIGNATION D'UN REPRESENTANT A LA COMMISSION CONSULTATIVE PARITAIRE DE L'ENERGIE DU SYNDICAT D'ENERGIE D'ILLE-ET-VILAINE

Le Conseil Communautaire décide à l'unanimité :

- ◆ *De déroger au scrutin secret pour désigner le.la représentant.e de Roche aux Fées Communauté à la Commission consultative paritaire de l'énergie (CCPE) d'Ille-et-Vilaine,*
- ◆ *De désigner Monsieur Thierry RESTIF en tant que représentant de Roche aux Fées Communauté à la Commission consultative paritaire de l'énergie (CCPE) d'Ille-et-Vilaine,*
- ◆ *D'autoriser le Président à signer tout document y afférent.*

ENERGIE

DCC21-008

PRESENTATION DU RAPPORT ANNUEL D'ACTIVITE 2019/2020 DU SERVICE PUBLIC LOCAL DE PRODUCTION, TRANSPORT ET DISTRIBUTION D'ENERGIE CALORIFIQUE DE ROCHE AUX FEES COMMUNAUTE – RESEAU DE CHALEUR SILVA DE JANZE

Le Conseil Communautaire décide à l'unanimité :

- ◆ *De prendre acte du rapport annuel d'activité 2019/2020 de l'entreprise SILVA, concernant l'exécution du service public local de production, transport et distribution d'énergie calorifique de Roche aux Fées Communauté,*
- ◆ *De prendre acte de la présentation des comptes 2019/2020,*
- ◆ *De mettre à disposition du public au siège de la Communauté de communes et dans toutes les mairies des communes membres de Roche aux Fées Communauté, pendant un mois, le rapport annuel 2019/2020 du délégataire du réseau de chaleur.*

TRANSITION ÉCOLOGIQUE

DCC21-009

ADHESION A L'ASSOCIATION ABIBOIS

Le Conseil Communautaire décide à l'unanimité :

- ◆ *D'adhérer à l'association ABIBOIS,*
- ◆ *D'autoriser le Président à signer tous les documents relatifs à cette adhésion,*
- ◆ *De désigner Monsieur Patrick HENRY comme représentant de Roche aux Fées Communauté au sein de l'association ABIBOIS.*

TRANSITION ÉCOLOGIQUE

DCC21-010

DÉSIGNATION DES ÉLUS APPELÉS À SIÉGER AU COMITÉ TERRITORIAL DE L'UNITÉ EST DE L'EPTB VILAINE

Le Conseil Communautaire décide à l'unanimité :

- ◆ *De déroger au scrutin secret pour désigner les deux représentants complémentaires de Roche aux Fées Communauté au sein du comité territorial de l'unité EST – EPTB Vilaine,*
- ◆ *De désigner comme représentants complémentaires de Roche aux Fées Communauté au sein du comité territorial de l'unité EST – EPTB Vilaine :*
 - *Monsieur Joseph GESLIN*
 - *Monsieur Denis LEVERGER*
- ◆ *D'autoriser le Président à signer tous les documents relatifs à cette adhésion.*

TOURISME

DCC21-011

MANIFESTATIONS 2021 : VALIDATION DE LA PROGRAMMATION ET FIXATION DES TARIFS

Le Conseil Communautaire décide à l'unanimité :

- ◆ *D'arrêter la programmation touristique 2021 et les tarifs selon les modalités ci-dessous :*

<i>Manifestations</i>	<i>Dates/Thème</i>
<ul style="list-style-type: none"> • Visites guidées* sites majeurs patrimoniaux 	Vacances et week-ends à partir du 24 avril 2021 sur les sites de la Roche aux Fées et du château de Marcillé-Robert
<ul style="list-style-type: none"> • Mission Archéo* 	Mai/juin/septembre 2021 (auprès des écoles et collèges, en cours de programmation) Découverte du Néolithique à travers le monument de la Roche aux Fées à Essé
<ul style="list-style-type: none"> • Visites guidées Street Art 	Vacances et week-ends à partir du 24 avril 2021 (Coësmes, Thourie, Martigné-Ferchaud, Arbrissel / Ali)
<ul style="list-style-type: none"> • Couleurs de Bretagne 	Samedi 12 juin 2021 à Arbrissel / Concours de peinture-dessin (Date à confirmer)
<ul style="list-style-type: none"> • Semaine de la Préhistoire grand public 	Du 21 au 25 juillet 2021 / ateliers sensibilisation à la préhistoire
<ul style="list-style-type: none"> • Dimanches contés 	Les 12 et 19 juillet 2021 / formule en 3 temps : sieste contée, atelier pratique et spectacle
<ul style="list-style-type: none"> • Les Mercredis de la Roche aux Fées* 	28 juillet, 4 et 11 août 2021 / Soirées sur les thèmes du cirque, des clowns et du théâtre burlesque
<ul style="list-style-type: none"> • Journées du Patrimoine 	Les samedi 18 et dimanche 19 septembre 2021 (Roche aux Fées, château de Marcillé-Robert)
<ul style="list-style-type: none"> • Solstice d'hiver* 	Le mardi 21 décembre 2021 (spectacle pyrotechnique)

- ◆ *D'autoriser le Président à signer les conventions de partenariat qui s'imposent dans le cadre de ces animations,*
- ◆ *D'autoriser le Président à solliciter tout organisme financier pour l'obtention de subventions concernant l'organisation de ces animations,*
- ◆ *D'autoriser le Président à signer les documents se rapportant à ces opérations.*

TOURISME

DCC21-012

REMBOURSEMENT A BRETAGNE-PORTE DE LOIRE COMMUNAUTE DES CHARGES SOCIALES 2020 DE L'AGENT PLACE EN SURNOMBRE

Le Conseil Communautaire décide à l'unanimité :

- ◆ *De verser la somme de 4 513,77 € à Bretagne Porte de Loire Communauté au titre du remboursement des charges sociales pour l'année 2020 de l'agent placé en surnombre,*
- ◆ *D'autoriser le Président à prendre et à signer tous les documents afférents à cette décision.*

SPORTS

DCC21-013

VOTE D'UNE SUBVENTION D'AIDE A L'EMPLOI 2020/2021 A LA SECTION BASKET-BALL DES VOLONTAIRES JANZEENS

Le Conseil Communautaire décide à l'unanimité des votants (M François GOISET ne prend pas part au vote) :

- ◆ *D'attribuer la subvention pour l'emploi sportif à dimension intercommunale à la section Basket-ball des Volontaires Janzéens pour la saison sportive 2020/2021, conformément aux montants figurant dans le tableau ci-annexé représentant un montant de 4 000€,*
- ◆ *D'autoriser le président à signer tout document y afférent.*